

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
30/11/2021	21/12/2021	2021-5909

### 1. Intitulé du projet

Dossier de demande d'autorisation environnementale unique pour un élevage canin de 160 chiens sur la commune de Preures (Pas-de-Calais, 60)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1.a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	<p>Elevage canin non mentionné aux articles L.515-28 et L.515-32 du Code de l'Environnement</p> <p>Rubrique 2120 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : plus de 50 chiens de plus de 4 mois présents sur l'exploitation (A)</p>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Patrice Descharles souhaite augmenter son cheptel de 105 à 160 chiens sur son site d'exploitation existant.

L'élevage dispose actuellement des infrastructures suivantes :

- Trois bâtiments d'élevage fermés avec 1 façade ouverte : C1 (317 m<sup>2</sup>), C2 (250 m<sup>2</sup>) et C3 (109 m<sup>2</sup>)
  - Deux maternités M1 (66 m<sup>2</sup>) et M2 (250 m<sup>2</sup>)
  - Un bâtiment de stockage des aliments S1 (32 m<sup>2</sup>)
  - Un local administratif B1 de 122 m<sup>2</sup>
  - Dix parcs d'ébats équipés de niches : Six de 75 m<sup>2</sup> (P1, P2, P3, P4, P7 et P8), trois de 65,60 m<sup>2</sup> (P6, P9 et P10) et un de 56,25 m<sup>2</sup> (P5)
- L'éleveur a en projet la réalisation des parcs suivants :
- Dix parcs de 72 m<sup>2</sup> chacun avec niches de 15 m<sup>2</sup> dans chaque parc
  - 6 parcs de détente de 90 m<sup>2</sup> chacun

Le parcellaire d'épandage est modifié. L'épandage se fera sur un ilot de 3ha mis à disposition-exploité par Christine BELLENGUEZ.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'augmentation de l'effectif entraîne le dépassement des seuils d'autorisation de la rubrique ICPE 2120 à laquelle est soumise l'élevage de Patrice Descharles.

La modification du parcellaire d'épandage permet de rapprocher l'épandage du site d'exploitation. L'ilot mis à disposition est sur la commune d'Alette (l'ilot précédent était sur la commune de Montcavrel, pour une surface d'environ 10 ha). La surface de 3 ha est suffisante pour épandre le fumier produit, qui nécessite 1 ha chaque année.

La constitution d'un dossier de demande d'autorisation environnementale unique s'avère donc nécessaire.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La phase travaux correspondra à la réalisation des parcs précités. Les travaux consisteront à poser les clôtures de 2 mètres de hauteur et la mise en place, à l'exception des parcs de détente, de niches.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Patrice Descharles élèvera en moyenne 160 chiens par an sur son site dès 2022.

Les chiens présents sont des races de petite et grande taille, essentiellement des Saint-Bernard, Golden retriever, cockers anglais, bouledogues, cane corso, berger australien, berger podhal, terre neuve et shih tzu.

Le Domaine du Hameau du Fayel voit la naissance de près de 350 chiots toutes races confondues par an.

L'intégralité de la production est vendue aux particuliers directement sur site ou lors de salons spécialisés dans toute la France.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Démarrage de l'activité professionnelle en 2005 avec 49 chiens ; élevage soumis à déclaration au titre de la nomenclature Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Elevage sera soumis à autorisation au titre de la rubrique 2120 "Elevage, vente, transit etc. de chiens" de la nomenclature ICPE pour une meute de 160 chiens.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Trois bâtiments d'élevage - Deux maternités - Un bâtiment de stockage des aliments - Un local administratif - Vingt parcs d'ébats équipés de niches - 6 parcs de détente	- C1 = 317 m <sup>2</sup> ; C2 = 250 m <sup>2</sup> ; C3 = 109 m <sup>2</sup> - M1 = 66 m <sup>2</sup> ; M2 = 250 m <sup>2</sup> - B1 = 32 m <sup>2</sup> - Six de 75 m <sup>2</sup> , trois de 65,60 m <sup>2</sup> , un de 56,25 m <sup>2</sup> , 4 de 24 m <sup>2</sup> et 6 de 80 m <sup>2</sup> - 6 parcs détente de 32 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Domaine du Fayel  
17 route de Montcavrel  
62650 PREURES

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Augmentation de l'effectif de 49 à 160 chiens : passage en autorisation au titre de la nomenclature ICPE (rubrique 2120)

Dossier de déclaration au titre de la nomenclature ICPE réalisé en 2005 lors du démarrage de l'activité professionnelle d'élevage canin de Patrice Descharles.

Permis de construire obtenu en 2005 pour l'ensemble des bâtiments.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site : - aucune ZNIEFF de type I - dans ZNIEFF de type II : 310013724 : Vallée de la Course Parcelle d'épandage : - dans ZNIEFF de type I - 310007273 - Forêt et pelouse de Montcavrel - dans ZNIEFF de type II : 310013724 : Vallée de la Course
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 2000 "Pelouses et bois neutrocalcicoles de la Cuesta Sud du Boulonnais" (FR3100484) situé à 9,8 km au Nord-Est du site. Site Natura 2000 "Landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus/St Josse, prairies alluviales et bois tourbeux en aval de Montreuil" (FR3100491) situé à 9,95 km au Sud-Ouest de la parcelle d'épandage.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eau utilisée en provenance exclusive du réseau d'eau potable public pour assurer l'abreuvement des animaux et le nettoyage du site
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site déjà existant
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aboiements des chiens > Isolation phonique des bâtiments sur site (mousse et panneaux sandwich) > Eloignement relatif du site par rapport au centre-village : seules quatre habitations dont des exploitations agricoles constituent le hameau du Fayel

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Odeurs des effluents canins</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Bâtiments partiellement fermés</li> <li>&gt; Litière de paille absorbante pour les urines</li> <li>&gt; Nettoyage et désinfection des bâtiments au minimum une fois par semaine</li> <li>&gt; Ramassage fréquent des déjections dans les parcs</li> <li>&gt; Ecran par les haies et géotextile en bordure de propriété</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déjections canines, eaux de lavage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Stockage des déjections dans une remorque dédiée avant épandage sur terres agricoles selon un plan d'épandage conforme aux prescriptions en zone vulnérable nitrates</li> <li>&gt; Stockage des eaux dans deux fosses étanches dédiées de 20 m3 chacune avant pompage par une entreprise professionnelle</li> </ul> <p>Le fumier produit passe de 10,05 t à 15,77 tonnes par an. Le fumier est épandu sur 1 ha 1 fois par an sur une partie du parcellaire mis à disposition.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Relatif éloignement des autres infrastructures du territoire

Pas de projet en cours dans le secteur susceptible d'interférer après consultation des avis de l'Autorité Environnementale

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Se reporter à l'annexe 6 dédiée

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site est déjà existant et se situe dans un milieu à composantes physiques, naturelles et humaines globalement peu sensibles. Les impacts potentiels majeurs identifiés sont la dégradation de la qualité des eaux (environnement) et les nuisances sonores et olfactives (santé des populations) pour les tiers à proximité.

Les mesures mises en place réduisent considérablement ces effets (se reporter à l'annexe 6 dédiée).

> Évaluation environnementale plus poussée jugée non nécessaire au regard de la sensibilité environnementale du site et des mesures mises en place pour réduire les impacts potentiels par ailleurs peu nombreux et peu importants.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1_CERFA n°14734_Information nominative relatives au pétitionnaire Annexe 2_Plan de situation au 25 000e Annexe 3_Photos_environment Annexe 4_Plan 2500e Annexe 5_Localisation sites Natura 2000 par rapport au site et au parcellaire d'épandage Annexe 6_Mesures ERC

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Preures

le, 22 octobre 2021

Signature

